

Cabinet AUMOND-GIBON-PRAIRIE

Barème des Honoraires

- **Honoraires de Transaction**

Prix maximum

1666,67 € HT soit 2 000 € T.T.C : FORFAIT PARKING ET GARAGE à la charge du vendeur jusqu'à 20 000 € du prix Net Vendeur

8.36 % HT soit 10,03 % TTC (TVA au taux de 20 %) à la charge du vendeur de 20 001 € jusqu'à 60 000 € du prix Net Vendeur

6 % HT soit 7,20 % TTC (TVA au taux de 20 %) à la charge du vendeur au-delà de 60 001 € du prix Net Vendeur

- **Honoraires de Gestion**

Prix maximum

6 % HT soit 7,20 % TTC (TVA au taux de 20 %) sur le montant des encaissements avec rapport de gérance trimestriel

- **Honoraires de Location**

Prix maximum

Un mois de loyer mensuel hors charge à la charge du propriétaire bailleur

Huit Euros TTC par mètre carré de surface habitable pour les frais de prestations de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail, à la charge du locataire

Trois Euros par mètre carré de surface habitable pour les frais d'état des lieux d'entrée, à la charge du locataire

- **Honoraires de Copropriété**

Prix maximum

185 € TTC (TVA au taux de 20 %) par lot principal pour une copropriété comprenant moins de 10 lots

170 € TTC (TVA au taux de 20 %) par lot principal pour une copropriété comprenant jusqu'à 30 lots

160 € TTC (TVA au taux de 20 %) par lot principal pour une copropriété comprenant plus de 30 lots

S.A.S. au Capital de 909 990 Euros – Siège Social : 58 rue Saint Jean – R.C. Caen 319 100 699
Garantie par la Compagnie Européenne de Garantie et Caution, 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999
92919 La Défense cedex
Carte Professionnelle CPI n° 1401 2016 000 015 289 délivrée par la CCI de CAEN